



Département :

HAUT-RHIN

Commune :

COLMAR

Adresse :

Inspection académique du Haut-Rhin
21, rue Henner 68000 COLMAR

Descriptif :

Vaste et somptueux bâtiment datant de 1909 entouré d'un immense parc clôturé et d'une maison de gardien, et composé :

- d'un sous-sol avec bureaux, archives
- d'un rez-de-chaussée avec salle de réunion et bureaux
- d'un premier, deuxième et troisième étage avec bureaux

Le tout pour une surface utile nette de 2 143 m².



Référence cadastrale :

Section OL parcelle 1, 21 rue Henner, parcelle de 90 a 07ca

Renseignements d'urbanisme :

Zone UCa du PLU approuvé le 22 janvier 2007 par le conseil municipal de Colmar. La zone UC est destinée principalement à l'habitat. Elle peut également accueillir les services et équipements publics ainsi que les activités compatibles avec la vie d'un quartier résidentiel. Le secteur UC a fait l'objet de prescriptions architecturales particulières. COS de 0,7.

Une grande partie du parc est en emplacement boisé classé au sens de l'article L130-1 du Code de l'Urbanisme. Ce classement interdit tout changement d'affectation ou tout mode d'occupation du sol de nature à compromettre la conservation, la protection ou la création des boisements.

Date prévisible de libération :

indéterminée

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER :**Trésorerie générale du Haut-Rhin – France Domaine**

Cité administrative – Bâtiment J

3, rue Fleischhauer – 68026 COLMAR CEDEX

Contact :

Céline MONNET Tél : 03.89.24.81.45

celine.monnet@dgfip.finances.gouv.fr

Agnes THIRION Tél : 03.89.24.80.07

agnes.thirion@dgfip.finances.gouv.fr